

RADIO FRANCE INTERNATIONAL

Emission 7 milliards de voisins – RFI

3 juillet 2012 - 13h10-14h

Journaliste : Alice Millot

Invités :

1. Roland Portella, Coordinateur de la Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE) et consultant
Email : <portella_cbl@yahoo.fr>
2. Dr Yves Ekoué Amaïzo, Directeur du groupe d'influence Afrocentricity, économiste, Consultant international et auteur de "*Crise financière mondiale : des réponses alternatives de l'Afrique*", éditions Menaibuc, Paris, 2010, 204 p. – Email : yeamaizo@afrocentricity.info
3. Georges Momboye, chorégraphe, concepteur du spectacle Poulet Bicyclette
4. Ahmedo Mactar Mbodji, Directeur de la Fédération des Acteurs de la Filière Avicole (FAFA)
5. Le correspondant RFI à Lagos, Julie Vandal.

Contribution de : Dr Yves Ekoué Amaïzo, réponse aux questions posées.

Contact RFI : Cécile LAVOLOT <Cecile.LAVOLOT@rfi.fr>

1. Quel est le "paysage" avicole d'Afrique de l'Ouest avant l'invasion du poulet surgelé ? (la production locale, le système de vente traditionnel....)

Il y avait un maillage aléatoire de poulailler traditionnel. La vente se faisait dans la proximité, sur les marchés locaux. Les transporteurs les mieux lotis venaient s'approvisionner pour ramener vers les villes ce poulet pas cher compte tenu des asymétries de dans les prix, l'absence de communication entre les villages et les villes... et ce sont les intermédiaires qui se sont fait de l'argent sur le dos des fermiers au départ.

Prix 1000-1500 – 3000 FCFA (poulet bicyclette et meilleur) soit entre 1,5 euros et 5 euros

Poulet congelé : 1-1500 FCFA (gain de temps et moins cher) – Commande spéciale...- Vente en gros, demi-gros. Etc.- Coupure d'électricité...

Poulet congelé au marché : congelé et recongelé : Vente Poulet Frit...

Cette invasion du poulet congelé s'est faite au moins en deux temps. Quelques premières tentatives de « cadeaux » à des personnalités dirigeantes, rapidement suivies par des autorisations et des licences d'importation octroyées à des parents proches. On pourra situer les premières arrivées autour des années 1970, mais rapidement à la faveur des accords de Yaoundé, puis des Conventions de Lomé successives, autour des années 1980. Cela correspondait aussi à un débouché pour un excédent de production lié à une surproductivité en Europe, mais aussi aux Etats-Unis.

Le paysage avicole en Afrique francophone (de l'ouest comme centrale) était assez simple et reposait d'abord sur le modèle de l'autosuffisance et l'économie de proximité. Ce poulet bicyclette était d'abord et avant tout un poulet local de petite taille élevé en plein air dans les villages, voir dans les rues dans les grandes villes. Il y

avait donc un réseau informel et formel, non intégré de producteurs, plutôt producteurs de ces poulets... en effet, avec la difficulté des femmes à accéder à la propriété foncière, le poulailler constituait une activité génératrice de revenus assez substantiels. Les populations consommaient local. Même dans les maisons en plein centre-ville, il n'était pas impossible d'avoir son poulailler comme un « appoint en termes alimentaire et financier »

Mais, dès les années 1980, les dirigeants et entrepreneurs africains ne se sont pas souciés de produire et de consommer local. Pour ce faire, ils n'ont pas fait évoluer **le poulailler traditionnel** qui représente plus de 70 % de l'élevage avicole, souvent familial, vers une aviculture semi-industrielle. Les causes sont multiples mais les principaux problèmes étaient l'accès au crédit en zone rurale, l'approvisionnement énergétique, notamment l'énergie renouvelable, solaire de préférence et la facilité que constituait l'importation réservée à une certaine catégorie de « nantis ».

2. Quelles ont été les conséquences de cet arrivage massif sur la production locale ?

Cela a été la destruction de ce secteur avicole et surtout l'approvisionnement en poulet bio ou poulet fermier. Il y a eu une augmentation de la pauvreté, un déficit en alimentation au point de conduire à des émeutes de la faim, compte tenu de la nouvelle mauvaise répartition des poulaillers traditionnels qui n'ont jamais reçu de subventions...

L'Afrique subsaharienne absorbe plus de 25 % des exportations mondiales de volailles dont notamment les poulets congelés provenant des congélateurs de l'Union européenne. Toute la problématique est de produire, d'assurer la souveraineté alimentaire, et d'exporter.

3. La responsabilité de la politique agricole commune de l'UE, 1992

Mais depuis l'instauration de la Politique agricole commune de l'UE en 1992, les prix des céréales ont baissé en UE, avec comme conséquence, le coût de l'aliment de la volaille. Si on y rajoute une productivité importante et d'importantes subventions à l'exportation (encore 25 %) surtout sur les poulets congelés et les transports vers l'Afrique de l'Ouest notamment, il n'est pas surprenant de voir cette partie de l'Afrique se faire inonder par les poulets congelés de l'UE, même si le Brésil, la Thaïlande et de plus en plus la Chine gagnent en part de marché du fait d'un faible coût de production et une meilleure organisation de la chaîne de valeurs avicole.

Ce sont surtout des sociétés multinationales qui sont à la tête d'un système intégré –élevage, transformation-distribution- avec des délocalisations qui parfois ne produisent pas mais se contentent de vendre les résidus de découpes de poulet comme les ailes, les croupions, les cous et les carcasses. Alors on comprend mieux l'expression les « *blancs aiment le blanc de volaille et les cuisses/avant-cuisses* » et réservent ce qu'ils ne veulent pas à l'Afrique, de surcroît congelé.

Il est donc impossible pour le fermier africain de vendre à un prix couvrant ses frais, encore moins rémunérateur. Les producteurs locaux subissent donc une concurrence déloyale. Le problème, c'est que ce sont les dirigeants africains qui octroient les licences et facilitent la distribution. Il arrive que les femmes et des parentes proches de nombreux dirigeants africains soient à la tête de restaurants ou de buvettes où l'on

vend justement les poulets charnus, avec « hormone » provenant des congélateurs de l'UE. En donnant la préférence au poulet aux hormones congelé, c'est l'essor de toute la chaîne avicole locale qui est mis en péril. Mais est-ce que cette erreur stratégique est même perçue comme telle ? Vraisemblablement pas ! Il n'est pas rare d'avoir des problèmes de décongélation et re-congélation, rompant la chaîne de froid et créant des maladies comme les salmonelles et autres bactéries affectant le consommateur africain...

4. Le Consommateur africain, peut-il être éduqué ? Autrement dit, ventre affamé peut-il raisonner ?

Ce dernier, à force de préférer le « moins cher » et opter pour « le plus gros morceau du poulet », finit par oublier aussi qu'il est responsable du déficit commercial et budgétaire lié à l'importation de volaille. Le malheur qui demeure une opportunité à saisir est que l'Afrique subsaharienne représente entre 1,5 % et 3 % de la production mondiale.

5. Le poulet surgelé est-il adapté à la consommation africaine (problème de rupture de chaîne du froid, et les risques sur la santé) ?

Toutes viandes congelées peuvent entrer sur un marché en pays chaud. Les Argentins sont les premiers exportateurs mondiaux de viande de bœuf et les Australiens d'agneau et de mouton... congelés. Il n'y a pas eu le problème mentionné. Donc votre question doit être reformulée : le poulet surgelé peut-il répondre à la problématique de la consommation africaine. Le poulet est prêt à cuire et de surcroît plus « gros » que les poulets bicyclettes. Le véritable problème relève plus de la « qualité » et donc de la rupture de la chaîne de froid... Le fameux congelé-décongelé-recongelé avec quelques passages sous un soleil à 40 degrés... alors ce n'est pas un poulet demi-cuit mais un poulet avec plein de toxines et salmonelles qui circule avec les conséquences sur la santé des populations... Mais l'ignorance et la pauvreté ne contribuent pas à améliorer la prise de conscience.

5. Quelles sont les stratégies selon vous pour sortir de cette situation, et revaloriser la production locale ?

Il faut absolument une meilleure explication sur la chaîne de valeur avicole où l'approche ne peut plus être linéaire mais cyclique... avec des recyclages notamment en introduisant l'aliment du bétail, la promotion de l'œuf et les concours de poulets locaux pour valoriser le poulet local... L'œuf blanc est encore considéré ici et là comme meilleur parce qu'il est blanc et venant des blancs... ce qui montre le niveau d'ignorance...

Au niveau de l'Etat, il faut une loi de protection temporaire pour la relance du secteur avicole, comme l'a fait l'Union européenne. C'est ce qu'a fait le Cameroun avec une loi... le marché a fait le reste et enfin, il faut promouvoir la consommation locale notamment au niveau des recettes de cuisine. Le poulet DG est une véritable institution nationale au Cameroun, comme au demeurant le poulet Yassa en Côte d'Ivoire.

Paradoxalement, le soutien à la diversification du secteur avec l'aliment de bétail pourrait favoriser d'autres productions dans le secteur agricole ou de la pisciculture.

Enfin, le contrôle sanitaire est important pour assurer la salubrité publique mais sans une fourniture régulière et continue d'électricité, comme des nouvelles priorités données au solaire notamment en zone rurale et péri-urbaine, le problème de la congélation-décongélation pourrait continuer. Enfin, il serait nécessaire d'avoir des labels de qualité pour les produits surgelés et des contrôles sérieux. L'impunité et les ayant-droits posent le problème des injustices dans l'application des lois en Afrique.

6. Quel regard portez-vous sur la faillite du producteur français Doux ?

Le marché mondial de la volaille dépasserait les 100 millions de tonnes et le groupe Doux a perdu plus de la moitié de ses parts de marché dès que la libéralisation du commerce agricole du GATT/OMC est devenu opérationnel. Donc le Groupe Doux ne fonctionnait qu'à coup de subventions européennes.

En misant sur le Brésil et en oubliant qu'il s'agit de pays émergents et souverains économiquement, le développement au Brésil a permis un transfert de technologie et de savoir-faire sur place. Le Brésil est devenu le premier exportateur au monde de volaille. Mais il faut savoir que le Brésil a mis en place une protection indirecte en fournissant des crédits à taux concessionnels réservés uniquement aux seules entreprises exportatrices brésiliennes. Le Groupe Doux aurait donc dû vendre sa filiale au Brésil et devenir minoritaire pour bénéficier de ces avantages. C'est une erreur de gouvernance économique. Par ailleurs, la faillite du Groupe a amené les investisseurs brésiliens à ne plus faire d'offres pour récupérer les actifs notamment les abattoirs qui sont en location à une grande société brésilienne JBS.

Mais, il ne faut pas oublier les effets de la crise aviaire dans les années 2006 et 2007.

Le Groupe agro-alimentaire de Bretagne, 5^e exportateur mondial, a fait faillite, du fait d'une mauvaise gouvernance et un mauvais investissement au Brésil avec une dette de plus de 430 millions d'euros. Il faut dire au passage que l'un des banquiers de l'entreprise Doux est la banque d'affaires Barclays dont le PDG vient d'offrir sa démission pour des pratiques illicites. Le dépôt de bilan a eu lieu début juin 2012.

Le groupe de Charles Doux est une entreprise familiale à 80 %. C'est en 1998 que les dirigeants ont décidé d'aller investir au Brésil au lieu de choisir l'Afrique. La filiale brésilienne « Frangosul » a été systématiquement déficitaire. Personne n'a voulu acheter cette dette pour entrer au capital de cette société qui a joué solo, même le ministère du redressement productif n'a rien pu faire. La cessation de paiement va mettre plus de 3400 salariés dans l'Ouest de la France au chômage. Plus de 800 éleveurs n'auront plus de débouchés pour vendre leur production. Mais le vrai drame est que la société Doux avait accumulé des impayés et donc parmi les 800 éleveurs plus de 80 % pourraient ne jamais voir leurs créances payées. Le modèle d'éleveurs dits « intégrés » ne marche pas.